

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13

CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1483 - 19 avril 1990 - 4,5 F

D 1483 HAÏTI: MASSACRES DE PAYSANS À PYAT

Périodiquement des conflits éclatent autour de la propriété de la terre (cf. DIAL D 1123 et 1413). Le dernier en date est celui du 12 mars 1990, dans le massif de l'Artibonite, qui s'est soldé probablement par une quinzaine de tués. Le conflit est ici, pourrait-on dire, triangulaire. En effet le point de départ est une rixe entre un militaire et deux paysans, illustration de l'arrogance locale des forces de "l'ordre"; cette rixe déclenche la révolte du village contre le militaire; les collègues militaires appelés en renfort entraînent avec eux les métayers d'un propriétaire terrien, ce qui se solde par un affrontement entre paysans pauvres. Reconstitution de la Commission justice et paix de Montrouis, du diocèse de Gonaïves.

Note DIAL

MASSACRES DE PAYSANS À PYAT LE LUNDI 12 MARS 1990

1- Le constat sur les lieux du massacre

Le Comité justice et paix de la paroisse de Montrouis, dans le diocèse des Gonaïves, est allé sur les lieux du massacre aux premières heures de la journée, le mardi 13 mars 1990 (l'ancien président du gouvernement militaire, Prosper Avril, ayant démissionné le samedi 10 mars et ayant quitté le pays le lundi 12 mars 1990). Notre commission d'enquête était composée de six membres. Un peu plus tard trois prêtres sortis de Port-au-Prince et accompagnés de cinq autres personnes sont venus nous rejoindre sur les lieux du drame. Voici les résultats de notre commission d'enquête.

a) La localité de Pyat est composée de six "habitations" parmi lesquelles: Réserve, Ka Jan, Lakay Pyat, Duperye, Ti Plas et Nan Wobè. Voici le décompte des maisons brûlées:

- A Réserve et Ka Jan : 77 maisons brûlées
- A Lakay Pyat : 100 maisons brûlées
- A Duperye et Ti Plas : 96 maisons brûlées
- A Wobè : 40 maisons brûlées

Dans les autres lieux où résident également des gens de Pyat, nous avons noté:

- A Vidon : 17 maisons brûlées
- A Dejans : 2 maisons brûlées
- A Sou Boy : 3 maisons brûlées

Cela fait donc un total de 335 maisons brûlées que nous avons comptabilisées.

b) La commission a également constaté que les bêtes et les plantations étaient détruites. Un nombre très très important de "jardins" étaient littéralement dévastés. De très nombreux chevaux, ânes, boeufs avaient été abattus par balles avant d'être achevés à coups de machettes. Quant aux petits cochons, chèvres, poules, canards, nous les avons découverts également morts.

c) Tout, absolument tout avait été brûlé dans les maisons. Les paysans ont littéralement perdu jusqu'aux dépôts de nourriture: dépôts de pois, de maïs, de riz, de tabac, d'échalottes, etc. Ils ont perdu tout ce qui est meubles, vêtements, argent et jusqu'à leurs papiers de terre.

d) Notre commission a constaté également les cadavres de quatre personnes. Lorsque nous sommes arrivés sur les lieux de la tragédie, il n'y avait personne: les gens se terraient. Ce n'est qu'après un bout de temps, après qu'ils aient pu parvenir à identifier qui nous étions, que quelques personnes firent leur apparition. Voilà ce qu'ils nous déclarèrent: ils nous dirent qu'il y avait 6 paysans de Pyat de morts: Lucien Vilsaint, Samil Saintphacile, Anila Eleon, Delinwa Dor, Bolit ainsi que Pa Bezwen. Ils nous racontèrent comment les grosses bêtes avaient été tuées par balles mais après que les paysans de Delijé les aient abattues à coups de machettes.

D'après les déclarations des gens, il y a deux filles également qui se sont suicidées en se jetant dans le barrage lorsqu'elles virent la colonne des paysans de Delijé foncer sur elles et qu'elles virent qu'elles n'avaient aucune solution pour fuir. Ces gens affirmèrent aussi qu'il y en avait d'autres dans les bosquets blessés par balles ou par coups de machettes, mais ils ne purent nous dire combien ils étaient et comment cela était arrivé dans les détails pour eux... Ils nous dirent qu'il y a des enfants qui ne voient plus leur père et mère, et des pères et mères qui ne voient plus leurs enfants.

Le mardi 13 au matin, les paysans de Delijé brûlèrent également un paysan de Pyat du nom de Luckner alors qu'il passait à Delijé. Le mercredi 14 mars, les gens vinrent nous raconter qu'ils venaient de découvrir les cadavres de deux jeunes enfants dans les bosquets mais qu'ils n'avaient pas pu les identifier parce que les chiens avaient déjà eu le temps de commencer à les manger.

2 - Les raisons immédiates qui ont provoqué ce massacre de paysans à Pyat

Le samedi 10 mars 1990, jour de la démission du général Prosper Avril, la maison du policier Bebe fut incendiée. Que s'était-il passé pour que cela en arrive là? Gaspard et Renan avaient des problèmes avec ce Bebe à cause d'une somme d'argent que ce policier leur avait extorquée abusivement. Au moment de cette affaire, Renan avait reçu un coup de machette au front et Gaspard avait pris deux coups de machette au poignet. C'est suite à cela qu'ils allèrent alors incendier la maison de ce policier.

Le dimanche 11 mars, le policier Bebe descendit chercher du secours auprès du chef de section rurale, Benissier Charles, qui est quelqu'un de Delijé. Ce même dimanche, le chef de section accompagné d'un policier du nom de Saint-Martin et de deux militaires de Montrouis prirent la direction de Pyat. Lorsqu'ils arrivèrent en bas de la colline, au lieu-dit Kamanyen, ils se mirent à tirer de nombreuses balles en l'air et s'en retournèrent chez eux après avoir semé la terreur.

Le lundi 12 mars, avant le lever du jour, le chef de section accompagné de Saint Martin monta pour aller chercher le renfort d'un autre policier du nom de Vernius Noël et qui habite à Wobè, une localité se situant à un kilomètre de Pyat. Il n'était pas chez lui. Alors qu'ils attendaient, un paysan de Pyat, Samil Saintphacile, se trouva passer par là. Le chef de section lui intima l'ordre de s'approcher. (Samil, c'était lui qui était à la tête du procès de terre devant le tribunal). Au moment où il s'approchait, le policier Saint Martin l'abattit avec l'arme du chef de section, bien que le chef lui ait demandé de ne pas tirer. La balle, avant d'atteindre Samil, frôla un palmier (la commission d'enquête a pu constater la marque de la balle sur le palmier). A ce moment précis de l'assassinat, toute la famille de Samil sortit et ils se mirent alors à courir pour tenter de capturer le chef de section qui, lui, se mit à courir à toutes jambes avec l'autre policier pour tenter de leur échapper. Au cours de sa fuite et de cette poursuite, le chef de section reçut un coup de machette sur la figure, il tomba et les gens, alors, le tuèrent. Puis ils continuèrent à poursuivre Saint Martin qui tirait toujours mais la foule parvint à le rejoindre et à le capturer lui aussi. Quand il fut à trois quart mort, ils mirent alors du feu sur lui et le brûlèrent; puis ils allèrent brûler aussi le chef de section. Un individu du nom de

Siprenne Noël (dont le petit nom est Lebou) courut à la caserne de Montrouis où il déclara qu'il avait trouvé un cadavre dans son "jardin".

Le poste militaire de Montrouis alerta la caserne de Saint Marc. Mais avant que l'armée n'ait eu le temps d'arriver, un groupe de paysans de Delijé (localité du chef de section brûlé) avait eu le temps de monter, à Pyat, même pas une heure après la mort du chef de section. Ils s'étaient tous habillés avec le même maillot de corps pour pouvoir se reconnaître entre eux. Selon la déclaration des gens, ce groupe serait monté aussitôt que le chef de section et Saint Martin soient eux-mêmes montés. Tout ce monde était armé de machettes, de poignards et de baïonnettes. Lorsqu'ils arrivèrent en haut à Pyat, les paysans de cette localité se mirent alors à courir derrière eux en leur jetant des pierres si bien que le groupe de Delijé fut contraint de battre en retraite.

Au moment où cette colonne de paysans courait pour redescendre à Delijé, ils rencontrèrent les militaires qui, eux, montaient dans trois véhicules qui avaient été déposés ou stationnés à l'E.D.H. Cela leur redonna alors de la force et ils remontèrent alors avec tous ces militaires en direction de Pyat. Parmi tous ces militaires que les gens de Pyat évaluent au nombre de 20 à 30, ils reconnurent le lieutenant Bazil, chef des Taktik de Saint Marc, Moransi et Valme, deux soldats de Montrouis. Ces militaires et les paysans de Delijé montèrent par trois côtés différents de façon à encercler toute la zone. Lorsque les paysans de Pyat se virent ainsi encerclés, ils tentèrent de s'échapper en fuyant dans la montagne sous le feu des balles des militaires. L'armée tira de tous côtés, dans les bois et les bosquets: c'est ce qui explique que les gens nous ont déclaré ne pas pouvoir nous dire avec précision combien de paysans sont morts ou blessés. L'armée et la colonne de Delijé détruisirent tout sur leur passage et tuèrent plusieurs personnes: ils brûlèrent deux personnes : Samil Saintphacile (qui était à la tête, rappelons-le, du procès terrien devant le tribunal) et Lucien Vilsaint.

Aux alentours de midi, toute la population de Montrouis vit la montagne qui était la proie des flammes. Les paysans de Delijé et les militaires prirent alors le cadavre brûlé du policier Saint-Martin ainsi que celui du chef de section pour redescendre avec eux mais ils laissèrent tous les autres morts et les blessés de Pyat sur place.

3 - Les causes profondes de ce massacre

Derrière cette tragédie se cache une affaire de terres: un conflit de terres qui couve depuis longtemps entre les paysans de Pyat et un gros propriétaire terrien du nom d'Olivier Nadal. Cet Olivier Nadal a réussi à avoir ces terres grâce à un gros propriétaire du coin, Auguste Semesard. Mais les habitants de Pyat disent que cette terre leur appartient depuis l'Indépendance de 1804. Ils se basent sur un papier de terre qui porte la signature de Jean-Jacques Dessalines lui-même, selon leurs déclarations. Cette terre qui est en discussion se situe en bas de la colline et elle longe la route nationale numéro un. C'est une terre irriguée. Les gens de Pyat, quant à eux, habitent en haut de la colline. Ce sont les paysans de Delijé qui sont sur ces terres de Monsieur Nadal, selon le principe de "deux moitiés". C'est ce qui fait que c'est depuis longtemps déjà que ces terres sont en conflit entre les paysans de Delijé et ceux de Pyat.

Nous constatons qu'en fonction de ces seules déclarations, il est très difficile d'y voir clair dans cette affaire terrienne. Qui est le véritable propriétaire de cette terre? Cela dépasse la compétence de notre commission qui n'a pas toutes les données: il conviendrait de faire une étude juridique de la question. On nous a dit que plusieurs jugements avaient déjà été prononcés dans ce conflit terrien et que cela était même arrivé au niveau de la Cour d'appel où Monsieur Nadal avait été cité à comparaître. Le juge de la Cour d'appel des Gonaïves se serait prononcé en faveur des paysans de Pyat mais, malgré ce jugement, les paysans de Pyat ne sont jamais rentrés en possession de leurs terres.

La seule chose que notre commission souhaiterait ajouter, tout en laissant le service juridique continuer cette enquête, c'est que la terre représente tout pour un paysan. De surcroît, dans un contexte de vie chère et d'une existence chaque jour plus difficile, le paysan a un besoin vital de terres pour parvenir à survivre. Cette réalité est vitale à la fois pour les paysans de Pyat et à la fois pour les paysans de Delijé. Pour ces deux groupes, la terre est une question de vie ou de mort.

Les paysans de Pyat sont convaincus de leur bon droit et certifient qu'ils ont des papiers de terre en leur faveur. Ils défendent leurs droits de toutes leurs forces parce qu'ils ont besoin de ces terres pour vivre. Les paysans de Delijé qui travaillent ces terres déjà depuis longtemps ont besoin de défendre leurs propres positions pour pouvoir vivre, eux aussi. Et pour parvenir à leurs fins, ils s'appuient sur Nadal et ils comptent sur l'appui de l'armée également.

La raison profonde de ce massacre réside donc dans cette nécessité pour les petits paysans de vivre. Cette lutte entre petits paysans se poursuivra dans notre pays à cause de la misère à laquelle tout paysan pauvre est confronté en Haïti. Et il se poursuivra aussi longtemps qu'il n'y aura pas un vrai système judiciaire se prononçant clairement et faisant réellement appliquer les décisions des tribunaux. Tant que cela ne sera pas fait, les massacres se poursuivront. Le système des "Grands Dons" (gros propriétaires) qui existe dans notre pays où le Grand Don arrive toujours à acheter le petit paysan pour le mettre à son service sera toujours la base du conflit entre petits paysans eux-mêmes. C'est bien ce système qui est la cause fondamentale de ce nouveau massacre, massacre qui se répétera si ce système n'est pas aboli définitivement dans notre pays.

(Diffusion DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 350 F - Etranger 410 F - Avion 480 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441